


Pour renouveler votre certiphyto : plusieurs possibilités

| 1 LA FORMATION CERTIPHYTO | 2 LE TEST | 3 LES FORMATIONS THEMATIQUES |
|--|---|---|
| <p>La formation aborde les thématiques suivantes : réglementation, impacts sur l'environnement et la santé, techniques alternatives.</p> | <p>Vous répondez à un QCM en lien avec l'utilisation des produits phytosanitaires dans un centre de formation agréé.</p> | <p>NE CONCERNE QUE LES EXPLOITANTS AGRICOLES</p> <p>Vous choisissez les formations vous intéressent parmi celles labellisées ECOPHYTO par VIVEA</p>  <p>qui</p> |
| <p>7 h (1 jour)</p> | <p>1,5 heure environ</p> | <p>14 h de formation en cumulé sur les 3 ans qui précèdent la date limite de validité + 2h de contenu en ligne (informations : https://www.vivea.fr/renouveler-son-certiphyto/)</p> |
| <p>Fonds VIVEA ou OCAPAT</p> | <p>Prestation payante</p> | <p>Fonds VIVEA</p> |
| <p>Les PLUS</p> <p>Voie classique qui vous permet d'assurer le renouvellement de votre CERTIPHYTO. Pas de test de connaissances. Permet d'actualiser vos connaissances et d'échanger avec les autres stagiaires</p> | <p>Les PLUS</p> <p>Formule rapide qui nécessite un bon bagage réglementaire (révision conseillée avant de passer le test).</p> | <p>Les PLUS</p> <p>Formule adaptée à vos centres d'intérêts. Permet d'anticiper le renouvellement de votre CERTIPHYTO tout en choisissant des thématiques qui vous intéressent.</p> <p>Retrouvez toutes les formations labellisées ECOPHYTO de la Chambre d'agriculture 41 sur le lien :</p> <p>https://centre-valde Loire.chambres-agriculture.fr/piloter-son-exploitation/se-former/agriculteur-salarie-se-former-en-continu/loir-et-cher-nos-formations/</p> |